

Postulat

Journaux gratuits, la participation financière c'est bien, le recyclage c'est mieux. Un pas vers la société à 2000W.

Par le présent postulat le soussigné demande à la municipalité une étude sur l'opportunité de mettre à disposition des caissettes de récupération afin de favoriser le recyclage des journaux gratuits.

La ville de Sion souhaite introduire une taxe pour les caissettes de journaux gratuits de l'ordre du 500.- par caissette et une restriction du nombre de caissettes sur son territoire communal¹.

Le directeur de l'Union des villes suisses (UVS), Urs Geissman admet² que les villes suisses sont de plus en plus envahies par les journaux gratuits et qu'à ce jour une grande part du traitement des déchets n'est pas payée par les responsables, mais par les contribuables. L'UVS souhaiterait introduire une taxe de 2 centimes par exemplaire.

Sans prendre position sur ces propositions, qui semblent répondre au principe du pollueur payeur tel que décrit à l'article 74 al. 2 de la Constitution fédérale, elles ne permettent pas, a priori, de favoriser le recyclage des journaux gratuits. En effet, si la problématique du financement des heures de nettoyage est importante, la volonté de recycler ces journaux gratuits doit être encore plus grande. La taxe ne devrait servir non pas à l'élimination des journaux gratuits sur le domaine public mais à l'élaboration de système de récupération et de recyclage des gratuits.

Relevons à cet égard la démarche de la Ville de Genève qui en collaboration avec les éditeurs de journaux gratuits souhaitent introduire des caissettes de récupération aux stations de bus ou trams. L'objectif est de supprimer les papiers journaux des poubelles traditionnelles et de favoriser le recyclage. Le communiqué de presse³ signale par ailleurs, que le papier est un déchet que la Ville de Genève est en mesure pour la première fois en 2008, d'inscrire dans son budget au titre de recette et non plus de dépense.

Enfin la multiplication des caissettes de journaux gratuits entrave parfois la mobilité des usagers des transports publics. C'est le cas à l'arrêt de bus de la "Riponne" où les trois caissettes de gratuits rendent difficilement possible le passage entre les deux abris bus. A l'arrêt "Gare CFF Lausanne", ces caissettes sont souvent synonymes d'obstacles lorsque les usagers de transports publics quittent le bus.

Compte tenu des éléments précédents, je demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de mettre à disposition des caissettes de récupération à disposition des « lecteurs » de gratuits. Cette étude devrait également porter sur l'emplacement des caissettes de gratuits sur le domaine public et spécifiquement aux arrêts de bus et futur M2. L'arrivée d'un nouveau mobilier urbain, offrant journaux gratuits et possibilité de recyclage, correctement intégré dans leur environnement urbain devrait permettre de résoudre les problèmes énumérés ci-dessus.

Yves Ferrari



Lausanne, le 10 décembre 2007.

¹ <http://www.lenouvelliste.ch/fr/news/valais/detail.php?idIndex=9&idContent=57942> (9 décembre 2007)

² http://www.presseromande.ch/article.php3?page=article&id_article=1969 (9 décembre 2007)

³ <http://www.ville-ge.ch/fr/media/pdf/031207.pdf> (9 décembre 2007)